

Présentation des choix d'enseignement au collège Année 2023-2024

Au collège, dans le cadre de la construction des parcours individuels, les élèves peuvent se positionner sur des actions, des enseignements optionnels, des clubs...
Nous vous présentons ci-dessous ce sur quoi les élèves peuvent s'investir.

Options facultatives en classe de 6^{ème}

- ◆ Option robotique (1 heure)
- ◆ Chorale (1 heure)

Options facultatives en classe de 5^{ème}

- ◆ LCA découverte (Langues et Cultures de l'antiquité) – Latin (peut se poursuivre en classe de 4^{ème} puis 3^{ème}) (50 élèves - 2h00)
- ◆ Chorale (1h00) cette option peut être cumulée

Options facultatives en classe de 4^{ème}

- ◆ Option EPS (2 heures)
- ◆ LCE : Langue et Culture Etrangère en anglais avec une DNL(Discipline non linguistique histoire - 1h00) (renfort anglais -1h00) (se poursuit en classe de 3^{ème} obligatoirement) – (25 élèves)
- ◆ LCA : (Langues et Cultures de l'antiquité) – Latin (doit avoir été suivi en 5^{ème} et se poursuit obligatoirement en 3^{ème} – 25 élèves – 2h00)
- ◆ Chorale (1h00) cette option peut être cumulée

Options facultatives en classe de 3^{ème}

- ◆ Option « Expert à l'école – Enquête scientifique » (22 élèves – 1h00) cette option peut être cumulée
- ◆ Option EPS (2 heures)
- ◆ LCE : Langue et Culture Étrangère en anglais (doit avoir été suivie en 4^{ème} - 2h00)
- ◆ LCA : (Langues et Cultures de l'antiquité) – Latin (doit avoir été suivi en 5^{ème}/4^{ème} – 2h00)
- ◆ Chorale cette option peut être cumulée

Activités péri-éducatives et engagements

- ◆ activités de clubs (jeux de société, théâtre, échecs.. la liste est établie et présentée en début d'année scolaire)
- ◆ Activités de l'Association Sportive affiliée à l'UNSS (les activités sont présentées en début d'année)
- ◆ délégué de classe
- ◆ Eco-délégué – le collège est labellisé E3D avec le niveau « engagement ».
- ◆ Conseil de vie collégienne en tant que délégué de classe
- ◆ Référent ambassadeur pour le dispositif PHARE. Le collège est engagé dans le dispositif PHARE (programme de lutte contre le harcèlement à l'école)

Il est important de retenir que :

- 1 – un élève ne peut se positionner que sur un seul enseignement optionnel
- 2 – lorsqu'un enseignement optionnel est commencé, l'élève et sa famille s'engagent à aller au bout de l'enseignement optionnel